

bien j'ai toujours reconnu, la haute valeur des services de M. Saint-Laurent que la mort vient de nous enlever, malheureusement. Depuis bien longtemps j'ai été en contact intime avec le regretté défunt. C'est moi que l'ai fait nommer membre de la commission fédérale des forces hydrauliques; et pour maint problème compliqué de génie j'ai bénéficié de ses services. M. Saint-Laurent possédait, outre des aptitudes professionnelles de tout premier ordre, une haute conception du devoir; durant tout le temps que je l'ai connu il n'avait de plus grand souci que l'accomplissement de son devoir. C'est avec le plus profond regret que j'ai appris le décès de ce dévoué fonctionnaire et je désire exprimer ici même à quel point je suis sensible à la perte que nous éprouvons.

L'hon. J. H. KING: Je m'associe entièrement aux sentiments exprimés par le très honorable chef de l'opposition et l'honorable représentant de New-Westminster.

J'ai eu l'avantage, en ma qualité de ministre des Travaux publics, d'entrer en rapports avec feu M. Saint-Laurent, qui était alors ingénieur en chef du département. Comme on l'a dit, c'était non seulement un ingénieur très habile et très renseigné, mais un homme charmant et d'une excellente nature. Sa perte sera et est déjà vivement ressentie par le département et le Gouvernement.

M. McQUARRIE: Le ministre veut-il nous donner un bref exposé de ce qu'il se propose de faire sur le Fraser?

L'hon. J. H. KING: J'ai écouté très attentivement les demandes formulées par mon honorable ami au sujet du Fraser et du bras nord de ce fleuve. Ce sont deux cours d'eau importants de la Colombie-Anglaise et le département des Travaux publics a essayé de corriger certaines des difficultés naturelles qu'on y rencontre. A l'époque de la crue des eaux, une grande quantité d'alluvions entraînés par le fleuve viennent se déposer dans les régions basses, ce qui nécessite de très grosses dépenses chaque année pour draguer le chenal et le garder libre. Après bien des conférences et un examen approfondi de la situation, le département des Travaux publics ou le service du génie, a fait certaines recommandations. L'été dernier, je me suis fait accompagner dans l'Ouest par l'ingénieur en chef, feu M. Saint-Laurent, afin qu'il pût se rendre compte de la situation personnellement et sur les lieux mêmes, et peut-être aussi confirmer les conclusions du comité des ingénieurs. Il a fait le voyage et après avoir longuement examiné le fleuve, a approuvé les propositions et devis du comité des ingénieurs. Alors, nous avons adjugé l'entreprise pour la construction d'un mur de soutène-

ment, au prix d'environ \$100,000, et c'est pour cela que nous demandons le crédit en question. On espère que ce mur aura pour effet d'élever le niveau de l'eau et d'éliminer les pertes que cause chaque année le remplissage du chenal à cet endroit.

M. McQUARRIE: Quelle profondeur d'eau cela donnera-t-il?

L'hon. J. H. KING: Trente pieds. Quant au bras nord, le département creuse chaque année le chenal et on a même construit un mur de soutènement à l'embouchure du cours d'eau. On étudie en ce moment la question de savoir si l'on doit prolonger le mur plus avant vers la mer, ou bien s'il faut continuer de draguer.

M. LADNER: Je suppose que le ministre, en mentionnant le prolongement du mur de soutènement, veut parler d'une jetée sur le bras du nord.

L'hon. J. H. KING: Oui.

M. LADNER: Apparemment ce n'est pas compris dans le crédit que nous discutons; c'est pourquoi j'insiste auprès du ministre sur la nécessité de faire ce prolongement. Je suis particulièrement heureux que le ministre des Finances (l'hon. M. Fielding) soit présent, car si nous ne pouvions pas invoquer la nécessité commerciale pour justifier la demande nous ne demanderions pas un crédit pour le prolongement de cette jetée. J'espère que le Gouvernement et le ministre donneront suite à ma demande lorsque viendront les crédits supplémentaires. Je dois dire au ministre que je lui fais cet appel, non seulement au nom de particuliers qui sont en faveur du projet, mais aussi des maires, des conseillers municipaux et des chambres de commerce de Vancouver-Sud, Point-Grey, Richmond, Burnaby et New-Westminster, qui se sont réunis à deux ou trois reprises, souvent venant de très loin, pour en conférer. Ils sont arrivés à la conclusion que, pour préserver le chenal du nord aussi bien que pour empêcher l'embouchure du Fraser d'être obstruée par les alluvions et réserver un espace pour l'estacade des billes de bois qu'on remorque dans le fleuve, le prolongement de la jetée était absolument nécessaire. Le commerce l'exige. A l'heure actuelle, l'embouchure du bras nord se remplit des dépôts qu'apportent les courants obliques du fleuve. Il y a, je crois, deux projets à l'étude; l'un pour draguer le chenal; l'autre pour prolonger la jetée. On a adressé des rapports au ministre, et autant que j'ai pu en juger, ces rapports sont favorables au prolongement de la jetée. On considère que c'est la méthode la moins onéreuse pour garantir le placement de \$600,000 que le Gouvernement a déjà fait dans le bras du nord.